

Information destinée aux patients

Lisez attentivement la notice d'emballage avant d'utiliser le médicament. Ce médicament vous a été remis sur ordonnance médicale. Ne le remettez donc pas à d'autres personnes, même si elles semblent présenter les mêmes symptômes que vous. En effet, ce médicament pourrait nuire à leur santé. Conservez cette notice d'emballage pour pouvoir la relire plus tard si nécessaire.

Larifikehl® D5, solution injectable

Médicament homéopathique

Quand Larifikehl® D5, solution injectable est-il utilisé?

Selon la conception homéopathique, Larifikehl® D5, solution injectable peut être utilisé sur ordonnance médicale en cas de fièvre lors de maladies pulmonaires, ainsi qu'en cas d'inflammations des organes digestifs.

De quoi faut-il tenir compte en dehors du traitement?

Si votre médecin vous a prescrit d'autres médicaments, demandez à votre médecin ou à votre pharmacien si Larifikehl® D5, solution injectable peut être utilisé simultanément.

Quand Larifikehl® D5, solution injectable ne doit-il pas être utilisé ou seulement avec précaution?

Ne pas utiliser pour les enfants et les adolescences de moins de 18 ans. Si le médicament est utilisé conformément à l'usage auquel il est destiné, aucune précaution particulière n'est requise. Veuillez informer votre médecin ou votre pharmacien, si

- vous souffrez d'une autre maladie,
- vous êtes allergique
- vous prenez déjà d'autres médicaments en usage interne ou externe (même en automédication).

Larifikehl® D5, solution injectable peut-il être utilisé pendant la grossesse ou l'allaitement?

Sur la base des expériences faites à ce jour, aucun risque pour l'enfant n'est connu si le médicament est utilisé conformément à l'usage auquel il est destiné. Toutefois, aucune étude scientifique systématique n'a été effectuée. Par mesure de précaution, vous devriez renoncer si possible à prendre des médicaments durant la grossesse et l'allaitement, ou demander l'avis du médecin ou du pharmacien.

Comment utiliser Larifikehl® D5, solution injectable?

Posologie / mode d'emploi: Adultes : Injecter 1 mL 2 fois par semaine par voie intramusculaire, sous-cutanée, intra-cutanée ou intraveineuse. Ne changez pas de votre propre chef le dosage prescrit.

L'utilisation et la sécurité de Larifikehl® D5, solution injectable n'ont à ce jour pas été testées chez les enfants ni les adolescents de moins de 18 ans. Adressez vous à votre médecin ou à votre pharmacien si vous estimez que l'efficacité du médicament est trop faible ou au contraire trop forte.

Quels effets secondaires Larifikehl® D5, solution injectable peut-il provoquer?

Aucun effet secondaire de Larifikehl® D5, solution injectable n'a été constaté à ce jour en cas d'usage conforme à celui auquel le médicament est destiné. Si vous remarquez toutefois des effets secondaires,



veuillez en informer votre médecin ou votre pharmacien. L'utilisation de médicaments homéopathiques peut aggraver passagèrement les troubles (aggravation initiale). Si cette aggravation persiste, cessez le traitement avec Larifikehl® D5, solution injectable et informez-en votre médecin ou votre pharmacien.

A quoi faut-il encore faire attention?

Le médicament ne doit pas être utilisé au-delà de la date figurant après la mention «A utiliser jusqu'au» sur le récipient. Garder les médicaments hors de portée des enfants. Conserver à température ambiante (15-25 °C). Pour de plus amples renseignements, consultez votre médecin ou votre pharmacien.

Que contient Larifikehl® D5, solution injectable?

1 ampoule de 1 mL contient:

1 mL Laricifomes officinalis D5 aquos. dil., natrii chloridum, ad solutionem.

Numéro d'autorisation

51339 (Swissmedic)

Où obtenez-vous Larifikehl® D5, solution injectable? Quels sont les emballages à disposition sur le marché?

En pharmacie, sur ordonnance médicale.

Emballages de 10 ampoules et 50 ampoules à 1 mL.

Titulaire de l'autorisation

ebi-pharm ag, Lindachstr. 8c, 3038 Kirchlindach

Cette notice d'emballage a été vérifiée pour la dernière fois en décembre 2006 par l'autorité de contrôle des médicaments (Swissmedic).

